

Un pèlerinage itinérant dans le diocèse

Le pèlerinage à Lourdes ne pouvant avoir lieu, proposition de vivre un pèlerinage « autrement » ... Du 17 au 23 juin, dans les principaux sanctuaires mariaux : Clairmarais, Arras, Aire-sur-la-Lys, Saint-Omer, Boulogne/mer ; également dans les paroisses et les doyennés.

➤ Voici le programme de cette semaine de prière (sous réserve de changements) :

Jeudi 17 juin : lancement (pour le Doyenné du Pays de la Lys) :

Molinghem : à la grotte de Notre Dame de Lourdes : 15h ouverture ; 15h30 prière du chapelet ; 16h15 messe



Vendredi 18 juin - à la grotte de Clairmarais : 14h30 chemin de croix, 15h30 prière du chapelet, 16h15 messe

Samedi 19 juin, en la cathédrale d'Arras : 14h30 liturgie de la lumière, 15h30 prière du chapelet, 16h15 messe

Dimanche 20 juin, en la collégiale d'Aire/Lys : 15h30 : prière du chapelet, 16h15 adoration eucharistique et bénédiction des malades

Lundi 21 juin, en la basilique-cathédrale de Saint-Omer : 14h30 célébration pénitentielle, 15h30 prière du chapelet, 16h15 messe

Mardi 22 juin, en la basilique-cathédrale de Boulogne/mer : 14h30 prière de louange, 15h30 prière du chapelet, 16h15 messe

Mercredi 23 juin : clôture (pour le Doyenné du Pays de la Lys) : Lillers, à la chapelle Notre Dame de la Paix à RIEUX : 17 H chapelet et messe



Contact : Direction des Pèlerinages—103 rue d'Amiens—CS 61016—62008 ARRAS CEDEX
Tél. : 03 21 21 40 90—Email : pelerinages@arras.catholique.fr

Doyenné du Pays de la Lys : communication-paysdelalys@arras.catholique.fr